



Communiqué de presse
Toulouse, le 4 avril 2011

Université de la Copropriété 13 avril - 17h/19h - Musée des Abattoirs à Toulouse CONFÉRENCE "SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE" ORGANISÉE PAR L'UNIS

Mieux comprendre les rouages complexes du métier de syndic pour mieux s'entendre... telle est la volonté de l'UNIS -Union des Syndicats de l'Immobilier- en organisant mercredi 13 avril prochain de 17h à 19h une conférence sur le thème "Syndicat des Copropriétaires et Assemblée Générale". La participation est gratuite.

Informer copropriétaires et conseils syndicaux

Cette conférence s'adresse aux copropriétaires et conseil syndicaux, membre de l'UNIS Midi-Pyrénées ou non. L'objectif est de les amener à une meilleure connaissance de leur mission en leur expliquant clairement le fonctionnement d'une copropriété, son environnement juridique et technique.

Le Professeur **Daniel Tomasin**, Directeur de l'IEJUC (Institut des Etudes Juridiques de l'Urbanisme et de la Construction) et **Pascaline Brandalac**, Chargée de Missions à l'ADIL 31 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) présenteront

- Le Syndicat de Copropriété : rôle, fonctionnement, responsabilité...
- L'Assemblée Générale des Copropriétaires : rôle, représentativité, convocation, organisation, procès-verbal, recours, gestion des contentieux...

Cette séance d'information s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'ateliers successifs (Université de la Copropriété) initiés par l'UNIS dans 57 villes de France. Afin de conférer un caractère aussi impartial que rigoureux, un comité scientifique a été créé associant aux professionnels de l'immobilier des personnalités reconnus pour leur compétence dans les domaines juridique ou économique dont le Professeur Michel Mouillard (créateur de CLAMEUR, outil unique qui permet de mesurer précisément le montant des loyers en France).

Pour **Janine Redon**, Présidente de l'UNIS Midi-Pyrénées, *"La confiance des copropriétaires et des conseils syndicaux dans leur syndic ne peut s'acquérir que si chacun connaît son rôle, ses droits et ses devoirs. Alors, la relation syndic/copropriétaire et syndic/conseil syndical sera positive, efficace et saine dans l'intérêt de tous"*.

A propos de l'UNIS Midi-Pyrénées : L'UNIS est née en 2009 du regroupement de trois organisations syndicales : la Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (CNAB), le Conseil Supérieur de l'Administration de Biens (CSAB) et l'Union Nationale de l'Immobilier (UNIT). En Midi-Pyrénées, 67 professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier) y adhèrent. A eux seuls, ils gèrent **98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative en Midi-Pyrénées, soit plus de la moitié de la région.**

INSCRIPTION GRATUITE : www.unis-immo.fr

Renseignements presse

Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net